



s'Muespacher Blättle

Lettre d'information aux Muespachois - Juillet 2018 -

- ▶ Ça bosse
- ▶ Inondations
- ▶ Maisons fleuries
- ▶ Urbanisme
- ▶ Education
- ▶ Vie du village
- ▶ Jeu concours



Chers muespachois,

La journée citoyenne devient un évènement incontournable et nous tous, ne pouvons que nous réjouir de ce succès. Grâce à cet élan, nous entreprenons des projets à moindre coût qui égayent notre village. Une grande partie de la blättle y est consacrée.

Nous abordons aussi l'épineux sujet de l'urbanisme et le mécanisme complexe d'attribution des terrains de construction. Une réunion d'information se tiendra le 25 septembre à 19h dans la salle municipale.

En avant-goût de vos vacances, prenez du plaisir à lire cet « album ».

Bonnes vacances. Et n'oubliez pas, être en vacances c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire, c'est tout un travail de repos très difficile !

Votre Conseil Municipal

Informations pratiques

Secrétariat de la mairie

Horaires d'ouverture

Lundi	09h00-11h00
Mardi	14h00-17h00
Mercredi	09h00-11h00
Jeudi	14h00-18h00
Vendredi	09h00-11h00

Téléphone 03 89 68 61 24

Mail mairie-de-muespach@wanadoo.fr

Site Internet www.muespach.com

Agence postale

Fermeture du jeudi 26 juillet 2018 au samedi 18 août 2018 inclus. Rendez-vous à Waldighoffen.

Horaires d'ouverture

	Muespach	Waldighoffen
Lundi	14h00-17h00	
Mardi	09h00-12h00	09h00-12h00 / 14h00-17h00
Mercredi		09h00-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi	09h00-12h00	09h00-12h00 / 14h00-17h00
Vendredi	14h00-17h00	09h00-12h00 / 14h00-17h00
Samedi	09h00-12h00	09h00-12h00

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Horaires d'été, du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	13h00-18h00
Mercredi et samedi	09h00-18h00

Citoyenneté

La Journée citoyenne 2018 à son zénith !



Samedi 26 mai 7h00. Le soleil et les participants rayonnent. La photo souvenir prise, les 86 participants se séparent en plusieurs groupes. Un jardin pédagogique prend forme dans la cour de l'école élémentaire où la porte d'entrée est repeinte, la façade de l'école maternelle prend vie par la pose d'une décoration nature et une fresque que les tout-petits adoreront se dessine dans les toilettes. Non loin, la chapelle de l'Église est rafraîchie, plusieurs platanes sont plantés le long de l'allée du cimetière, des bénévoles s'affairent à désherber et à fleurir les lieux, deux maçons donnent une seconde jeunesse au pont. Dans le village, l'ancienne caserne des pompiers reçoit sa lasure, tandis qu'un autre groupe pioche, plante et embellit les rues. Sur les hauteurs, les accotements de la rue de la vieille poste sont consolidés sur plusieurs centaines de mètres, le fossé est curé rue de la forêt, un élagage a lieu rue de Durmenach. Une boîte à livres est installée face à l'entrée de la poste. Et que raconteront un jour ces livres sur ces irréductibles Muespachois ? que l'histoire s'est terminée autour d'un banquet voyons.



Les selfies de la journée citoyenne



Tout droit au cimetière

L'allée qui mène au cimetière retrouve une seconde jeunesse. La haie de charmilles devenue trop imposante a été enlevée et broyée pour laisser place à de magnifiques platanes plantés lors de la journée citoyenne. Les ouvriers municipaux aidés par des bénévoles du village ont posé les bordures et les caniveaux. Un gazon sera semé dès que la terre remblayée sera stabilisée. Un sentier pédestre longe l'allée, la rue sera goudronnée en 2019.



Lors de la journée citoyenne, plusieurs personnes se sont attelées à désherber le cimetière et à replanter.



Platanes, symbole de régénération

Dans la mythologie grecque, le platane est un symbole de la régénération (l'écorce se régénérant par plaques). Les platanes sont de grands arbres, pouvant atteindre de 25 à 55 m. Mais rassurez-vous, les platanes choisis et plantés le long de l'allée qui mène au cimetière seront régulièrement taillés en forme de boule et ainsi leur hauteur sera maîtrisée. Quand on sait que la durée de vie d'un platane peut être de 4000 ans, ils en auront des histoires à raconter.



Rien ne freine la maladie du frêne

Vous constatez par vous-même qu'en forêt, le long des routes et des rivières, de nombreux frênes sont malades : leurs feuilles flétrissent, leurs tiges se nécrosent et leurs branches se dessèchent. Cette maladie, appelée chalarose provoque leur dépérissement. Elle est émergente et invasive. Le responsable de ce déclin est un champignon microscopique appelé «Chalara fraxinea», originaire d'Asie orientale.

Muespach est largement touché. Par mesure de sécurité, les frênes ont été abattus près du préau de l'école élémentaire. Le grand sapin à côté du préau qui a beaucoup souffert lors de la dernière tempête a également été enlevé. Un programme de réhabilitation de la zone est en cours.

Les arbres et arbustes qui restent comme les bouleaux, érables et cognassiers vont être taillés, puis de nouvelles espèces seront plantées cet automne après étude de la commission en concertation avec les services du département et



le nouvel EPAGE de l'ILL qui gère à présent non seulement l'ILL mais également ses affluents tel que notre Gersbach.

Nous devrions ainsi avoir dès le printemps prochain un espace sécurisé, propre et avec de nouvelles essences qui apporteront un bel espace naturel dans le centre village. Nos cigognes apprécieront au printemps prochain leur nouvel environnement.

Les abords du circuit de la Vieille Poste stabilisés

Lors de la journée citoyenne, une équipe s'est chargée de stabiliser le bas-côté de la rue de la vieille poste. Le résultat est superbe. Mais attention l'objectif était de sécuriser et non de permettre de rouler plus vite !

Or depuis la réfection de la chaussée en 2016, force est de constater que les imprudents sont nombreux. La limitation de la vitesse à 80 km/h n'y changera rien puisque c'est 50 km/h sur tout le tracé !

Rappelons que cette rue est considérée comme une piste cyclable et qu'elle est empruntée par de nombreux marcheurs, enfants et cyclistes.



Dans le fossé

En plus des très nombreux fossés entretenus régulièrement par nos employés communaux, le fossé rue de la forêt a été curé lors de la journée citoyenne. Cet entretien régulier et l'aide bénévole apportée à la journée citoyenne permettent un bon écoulement des eaux de pluie et nous protègent au maximum des inondations.



Le Pont de la Rivière couine

Le pont qu'emprunte tous les jours une partie de nos petits soldats pour se rendre à l'école devenait bien trop dangereux. Décision a été prise de le remplacer.

C'est la société ROC Entreprises spécialisée dans ce genre d'ouvrage qui a installé un pont robuste en acier galvanisé peint avec garde-corps et plancher en caillebotis pour la somme de 23'640 € TTC.

Pont pour lequel nous avons obtenu une subvention de 6'895 € du Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Vous ne savez pas où se trouve ce pont ? Longez le Gersbach en direction de Steinsoultz en partant de l'école élémentaire. Vous parcourrez un joli sentier sur environ 200m avant de pouvoir traverser, en toute sécurité, la rivière et vous retrouver rue du Moulin.



École Maternelle : c'est les vacances toute l'année

Quel ne fut pas leur émerveillement en reprenant la classe lundi 28 mai. Les tout-petits du village ont vu leur vieille école se transformer en un week-end avec un sérieux coup de jeune donné à la façade par la fixation de motifs « nature » faits maison.



Et à la récré de 10 heures, tout ce petit monde se bousculait pour faire pipi dans l'aquarium.



La journée citoyenne a encore fait des miracles. Bravo à Carmine Huber et à son équipe ! Merci également à "Peinture Pfiffer" de nous avoir offert la peinture murale.

Un jardin à l'école élémentaire



Ce jardin pédagogique, installé lors de la journée citoyenne, fait partie intégrante du projet de l'école intitulé "Zéro phyto".

Les élèves ont eu l'occasion de réfléchir à l'impact des pesticides sur l'environnement.

En collaboration avec des intervenants de la Maison de la Nature du Sundgau, les élèves ont étudié les milieux naturels proches et ont appris à fabriquer un lombri-compost puis à trier les déchets utiles au compostage. Ils ont pu découvrir les engrais naturels et les alternatives aux produits

phytosanitaires. La suite logique était de faire découvrir la pratique du jardinage aux enfants.

Les objectifs d'un jardin pédagogique sont nombreux : éduquer à l'environnement, découvrir des espèces végétales et leur cycle de vie, inciter et donner envie aux enfants de manger des fruits et des légumes, aborder la gestion de l'eau...

En organisant un roulement de services, les élèves devront tour à tour entretenir le jardin, de la plantation à la cueillette. Les fruits et légumes récoltés serviront à organiser quelques goûters sains et équilibrés à l'école !

Une boîte à lire près de la poste

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

La boîte à lire a été réalisée par Philippe Seginger que nous remercions vivement pour son engagement pour le village.



Haut-Rhin Propre



Le moustique Tigre rugit dans le Haut-Rhin

Le **moustique tigre** est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun. Ses ailes sont complètement noires et sans tache. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol. Il apprécie généralement de voler autour des chevilles. Il porte également le nom de [Aedes Albopictus](#). Dans la plupart des cas, sa pique est bénigne, bien que ce moustique puisse être vecteur de diverses maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour transmettre ces virus, il doit au préalable avoir piqué une personne infectée.

Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger.

Vous pouvez consulter sur internet la liste des communes où le fauve a été vu pour la dernière fois dans le Haut-Rhin

<http://moustique-tigre.info/signalisations-moustique-tigre-par-departement/moustique-tigre-haut-rhin/>

Muespach sous l'eau

Le 4 juin dernier, notre village subissait d'importantes inondations et coulées de boue engendrant de gros dégâts avec de nombreuses rues détruites et de caves inondées. Dans la nuit les pompiers de la section des 2 MUESPACH et d'autres de villages voisins ont évacué la boue et nettoyé la chaussée. Bravo à tous ces pompiers qui ont œuvré pour sécuriser la route au plus vite. Merci aux habitants de Muespach et même de communes extérieures comme Ranspach et Waldighoffen venus spontanément aider ou apporter boissons et petits gâteaux pour recharger les batteries. Un formidable travail de nettoyage a été fait rapidement pour nettoyer les rues. Malheureusement certaines d'entre elles ont été dégradées comme la rue des Champs, la rue de Durmenach et la rue de la Forêt. Les prévisions de travaux pour 2018 vont être fortement perturbées par ces réfections nécessaires. Nous espérons obtenir de l'aide de l'état et des collectivités comme le département qui vient d'allouer un budget spécial pour les communes sinistrées.



Concours maisons fleuries



Remise des prix du concours communal maisons et potagers fleuris 2017

Liste des lauréats 11ème concours communal des maisons fleuries 2017 Muespach

1ère catégorie Maison avec jardin			
Nom	Prénom	N°	Rue
Kuntz	Christian	76	Rue 1er Septembre
Groell	Roger	94	Rue 1er Septembre
Gissingier	Patrick	12	Rue des Prés
Goepfert	Jean Louis		Rue des Fleurs
Gutzwiller	Christian	7	Rue Vieille Route
Schneberger	René	6	Rue de la Forêt
Fuchs	Jakob	17	Rue de la Montagne
Blenner	Alfred	8	Rue de Ferrette
2ème catégorie Maison sans jardin			
Gretter	Astride	6	Rue du Moulin
Schwab	Erwin	11	Rue 1er Septembre
Blenner	Aimé	1	Rue des jardins
Schumacher	André	8	Rue de la Montagne
Seginger	Philippe	7	Rue du 1er Septembre
5ème catégorie Ferme			
Gretter	Jeanne	8	Rue de Steinsoultz
7ème catégorie Potager Fleuri			
Starck	Denise	2	Rue des Champs

Quelques œuvres florales 2017, le Concours Communal des Maisons et Jardins Fleuris 2018 est ouvert ! Le jury passera courant juillet.



URBANISME - Les changements à venir

Qui a la compétence pour délivrer une autorisation d'urbanisme ?

Pour les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme ou d'un document d'urbanisme, le maire est compétent pour délivrer les autorisations au nom de la commune. (Art. L422-1 du Code de l'Urbanisme)

Pour les autres communes, c'est le préfet ou le maire qui délivre les autorisations au nom de l'état. (Art. L422-1 du Code de l'Urbanisme)

Une particularité à Muespach :

Muespach a eu par le passé un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et donc le maire était compétent pour délivrer les autorisations au nom de la commune. Ce PLU avait été attaqué et le tribunal avait donné raison à la partie adverse en annulant celui-ci le 21 novembre 2006. L'annulation de ce PLU a eu pour conséquence l'annulation de tout le plan de zonage et l'application du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Comme Muespach possédait un document d'urbanisme (PLU), c'est aujourd'hui toujours le maire qui signe les autorisations, mais après avis du préfet consulté par le service instructeur qui est depuis le 1 janvier 2018 le PETR / Pays du Sundgau. Du fait de l'abandon par les services de l'état (DDT) de l'instruction des autorisations d'urbanisme, la commune a dû choisir, au mieux, entre 2 services payants fournis par le PETR ou la Communauté de Communes Sundgau.

C'est donc le maire qui signe le document au nom de la commune, mais conformément à l'avis du service instructeur. Le maire n'a donc que le privilège de signer l'autorisation ou le refus décidé par le préfet via son service instructeur.

La Communauté de Communes Sundgau a repris le travail de notre ancienne Communauté de Communes Ill et Gerbach dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Ce PLUi sera donc à l'échelle de l'ancienne ComCom Ill et Gersbach. Sa mise en œuvre doit respecter des règles d'urbanisme plus globales qui s'imposent à lui comme le Schéma de Cohérence Territoriale

(SCOT) et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (Padd).

Une des règles que le futur PLUi devra respecter est la limitation du développement urbain qui sera limité pour les 20 prochaines années à seulement 3 Ha par commune. Notre commission urbanisme avait pourtant émis le souhait que l'ancien zonage de notre ancien PLU soit appliqué. Cela ne sera malheureusement pas possible.

La conséquence est une restriction énorme qui nous est imposée dans l'élaboration du futur zonage et donc une diminution des espaces constructibles par rapport à notre ancien PLU annulé en 2006.

En effet, certains particuliers sont devenus propriétaires de parcelles par suite, par exemple, d'un partage. Ces parcelles pouvaient être situées en zone constructible à l'époque (avant l'annulation du PLU) mais pourraient se retrouver après validation du futur PLUi en zone non constructible.

L'enquête publique qui précèdera la validation du futur PLUi et de son zonage sera l'occasion de vérifier et de s'exprimer auprès du commissaire enquêteur.

En attendant Muespach est toujours soumis au RNU. Le RNU permet, sous de nombreuses conditions, la construction dans les zones urbanisées. Il est donc possible aujourd'hui d'obtenir un permis sur un terrain qui ne sera peut-être plus constructible après validation du PLUi.

Il est prévu qu'une réunion d'information soit organisée par la société Topos qui est mandatée par la CC Sundgau pour la réalisation du PLUi.

En attendant cette réunion sur le futur, la commune de Muespach vous propose une réunion pour expliquer les possibilités qui sont encore possibles tant que le RNU s'applique. Cette réunion aura lieu le 25 septembre 2018 à 19h dans la salle communale en présence du PETR, organisme instructeur de nos demandes d'autorisations.

Prix du concours communal de dessins de l'École Élémentaire

"Représente la nature telle que tu te l'imagines"



CP Elsa GASSER



CE1 Mélodie KREUTTER

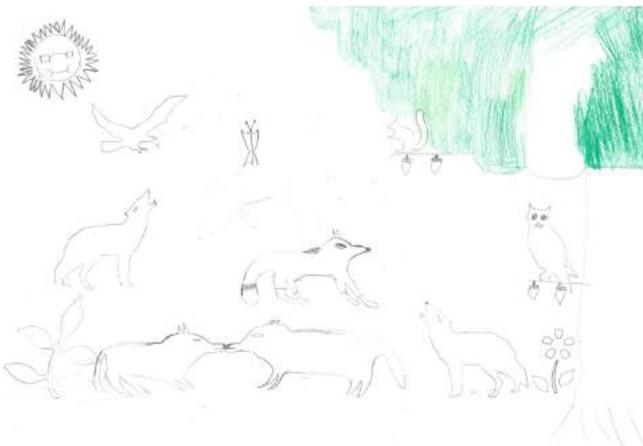
"Pour toi, qu'est-ce que la biodiversité ?"



CE2 Noémie JEGO



CM1 Océane LIDY



CM2 Kyllian SCHUDY

Les 5 lauréats ont gagné un jeu éducatif, et tous les autres élèves ont reçu des crayons de couleurs ou des livres relatifs à la nature.

On rembobine

Galette des Rois au Club Sans Soucis

Comme il est de tradition en début d'année, le maire Philippe Huber et la commission sociale ont retrouvé les aînés du Club Sans Soucis au foyer de la gare pour leur souhaiter les vœux. La dégustation des galettes de l'Épiphanie concoctées par la boulangerie du village a permis de couronner les rois et les reines d'un jour.



Chasse aux œufs



La traditionnelle chasse aux œufs organisée par le Conseil Municipal des Jeunes de Muespach a encore connu un beau succès. 32 petits participants se sont bousculés pour dénicher les œufs dispersés dans les prés aux alentours de l'École. Après avoir bien chassé et relevé les défis lancés par le Lièvre de Pâques, ils ont pu déguster une délicieuse omelette et sont repartis avec un petit cadeau gourmand.

Décoration de Pâques

Décoration de Pâques aux entrées du village réalisée par Patricia Schmitt que nous remercions vivement.



En voiture

Récemment le Pôle d'Équilibre Territorial et rural (PETR) a sollicité ses communes membres afin de savoir si elles étaient intéressées par un achat groupé de véhicules électriques.

Après avoir pesé le pour et le contre, fait nos comptes, nous avons décidé de souscrire à cet élan pour l'environnement. Bien aidés par une prime de 10'000 € à déduire des 23'423 € TTC du prix du véhicule. De cet élan nous avons fait d'une pierre deux coups.

En plus de ce geste pour l'environnement, afin de rendre autonomes nos 2 ouvriers communaux, nous avons opté pour un véhicule sans permis.

Petit mais costaud comme dirait la pub, car même si son gabarit semble un peu léger il est capable de transporter plus d'1 tonne.



Ainsi ils pourront vaquer à leurs occupations indépendamment l'un de l'autre garantissant un meilleur service aux muespachois.

Médaille du travail

Notre Maire Honoraire a remis la médaille du travail à Serge Hammel, agent communal, pour ses 20 ans de service à la commune.



Grands anniversaires



Gilbert Gretter 85 ans,
14 mai 2018



Michel Brissinger 85 ans,
12 mai 2018

Fête des voisins



Rue des fleurs



Rue du Gersbach

Fleurissement de la commune

Les plantations sont terminées, les bacs et jardinières fleuris ont été mis en place, la commune a ainsi revêtu ses habits fleuris pour la belle saison.



Associations

Les 7 Nains font de l'airsoft :

Mais qui sommes-nous ? Qu'est-ce que l'Airsoft ?

Les 7 Nains est une association de jeu de rôle grandeur nature. Créé le 14 novembre 2008, l'association compte actuellement une trentaine de membres issus de tout le Haut-Rhin pour une moyenne d'âge de 30 ans. De métiers et de milieux différents, ils ont la même passion : l'Airsoft.



Fun et fairplay sont les mots clés de notre passion. Ce loisir sportif encore peu connu du grand public a pour but de toucher son adversaire à l'aide d'une bille de 6 mm biodégradable, propulsée par une réplique mais sans danger si l'on respecte le port de lunettes de sécurité et les distances de tir. L'Airsoft est avant tout un sport d'équipe, ou l'objectif premier est de vaincre l'équipe adverse au moyen d'assauts et de stratégies.

Les Airsofteurs ne font pas la guerre, loin de là. Même si la plupart des Airsofteurs revêtent une tenue militaire pouvant laisser à s'y méprendre (très utile pour rester invisible des autres joueurs), nous ne sommes absolument pas pro militaire. Nous jouons à un jeu pour prendre l'air de la campagne, faire de l'exercice, rencontrer des amis, prendre du plaisir dans un jeu basé sur le fair-play, la bonne humeur, le tout en toute sécurité avec des personnes responsables.

En cas de questions, ou si vous êtes tout simplement désireux de nous rejoindre, vous pouvez contacter :

Anthony DINGER (Président) au 06.71.30.86.52 ou **Mickaël VIRION** (Secrétaire) au 06.77.63.01.48

3^e Grand buffet Petit Déjeuner

Dimanche 10 juin, l'association BVM organisait son 3^e "Grand buffet Petit Déjeuner" sous le préau de la salle communale.

160 personnes ont répondu présent venant d'ici et des environs. Merci à elles de s'être déplacés. Elles ont pu profiter, pour 13 €/pers, de mets salés comme sucrés accompagnés de café, chocolat et jus d'orange.



Jeu - Concours « Ouvrez l'œil »

Vous pensez bien connaître Muespach.... Vous avez la possibilité de le vérifier ! A vous de localiser les endroits où ont été prises les photographies de la dernière page de ce bulletin.

Notez sur ce bulletin l'adresse précise, Rue – Lieu. Il vous suffira de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 31 août 2018. Les bulletins peuvent être rendus même s'il vous manque des réponses. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera le gagnant d'un panier garni. Les bonnes réponses seront visibles sur notre site internet et la page Facebook à partir du 30 septembre 2018.

L'heureux gagnant sera informé par courrier, le panier garni sera remis lors de la cérémonie des vœux en janvier 2019. Bonne promenade et ouvrez l'œil !

Attention : un seul bulletin de jeu par foyer.

Nom :	Prénom :
Rue :	
Téléphone :	
N° de la Photo	Rue - Lieu
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

